



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
8 mars 2019

Journée internationale des droits des femmes

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, Etienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de Haute-Garonne, a convié un public de décideurs à une conférence inédite dite « inversée » autour de la monoparentalité. Elle s'est déroulée le jeudi 7 mars 2019 au centre social de la Reynerie à Toulouse.

Cette conférence a permis de donner la parole à des mères isolées ou en situation de monoparentalité qui ont pu témoigner de la complexité de leur situation, notamment sur les questions de précarité, d'emploi, de logement et de parentalité, des difficultés qu'elles rencontrent dans leur vie quotidienne et de leurs attentes vis à vis de l'État et de la société.

Une cinquantaine de personnes - décideurs, élus, représentants des services publics, acteurs du logement, associations - ont été invitées à écouter les femmes et à prendre connaissance de leurs propositions.

Différentes thématiques ont été abordées : l'isolement, l'emploi, la garde des enfants, le logement, le droit de visite du parent non gardien et le non paiement des pensions alimentaires.

A l'issue de la manifestation, les propositions et attentes émises par les mères isolées ou familles monoparentales ont été adressées à la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. Elles alimenteront ainsi le grand débat national.

Parmi les propositions, on peut retenir :

- créer une association « parent solo H24 » afin de rompre l'isolement
- amplifier la création de logements partagés
- définir un statut de parent isolé
- créer une agence de « tiers payant » et un salaire parental
- aider et simplifier la création de modes de gardes parentaux (crèches, autres) et développer le soutien financier aux modes de gardes alternatifs (horaires atypiques, à domicile...) et leur nombre
- proposer une vraie préparation à la parentalité dès l'adolescence aux filles et aux garçons, puis pendant la grossesse
- prendre en charge par la sécurité sociale l'accompagnement psychologique des parents seuls
- centraliser l'information par des référents « monoparentalité » dans les services
- créer des groupes de paroles locaux dédiés aux parents seuls

Contacts Presse

Élise LAFON

☎ 06.81.10.18.78
☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU

☎ 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

Gaëtan DELAGNES

☎ 07.77.94.26.07
☎ 05.34.45.34.77

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :*

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiques>

La journée internationale des droits des femmes est reconnue officiellement par les Nations Unies depuis 1977 et en France depuis 1982. Cette journée se traduit à travers le monde par des débats, colloques, expositions ou manifestations. A cette occasion, les femmes prennent la parole pour exprimer leur souhait de voir améliorer leur place dans tous les domaines de la vie sociale, professionnelle et familiale.